

REVISION ALLEGEE N°2 DU PLAN LOCAL D'URBANISME



Révision générale approuvée le 28/06/2006

Modification n°1 approuvée le 27/02/2008

Révision simplifiée n°1 approuvée le 27/02/2008

Modification n°2 approuvée le 26/05/2010

Modification n°3 approuvée le 23/02/2011

Modification n°4 approuvée le 29/07/2015

Modification n°5 approuvée le 05/03/2020

Révision allégée n°2 arrêtée le :

Révision allégée n°2 approuvée le :

Alpicité
Urbanisme, Paysage,
Environnement

SARL Alpicité
Av. de La Clapière – 01 Rés. La Croisée
des chemins
05 200 EMBRUN
Tél : 04.92.46.51.80
contact@alpicite.fr
www.alpicite.fr

SOMMAIRE

(En rouge les éléments modifiés ou complétés par la révision allégée n°2 du PLU)

1. Rapport de Présentation

2. Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)

3. Orientations d'Aménagement (OA)

4. Règlement et zonage

4.1. Règlement

4.2. Zonage

4.2.1. Grand territoire Nord

4.2.2. Grand territoire Sud-Ouest

4.2.3. Grand territoire Sud-Est

4.2.4. Ville Nord

4.2.4. Ville Nord

4.2.4. Ville Nord

5. Annexes